

Informations diverses liées au protocole DGAC

Même en cette période de congés estivaux, il est nécessaire de faire un point d'étape sur quelques dossiers qui ont été abordés très récemment et qui risquent de nous occuper dès la rentrée :

- Le Directeur Général a réuni l'ensemble des syndicats pour leur exposer sa décision relativement à la modernisation du SEFA et aucun centre ne sera fermé.
- Le problème de nos centres de vacances est loin d'être aussi simple que ce que la DGAC a tenté de nous faire croire pendant les négociations protocolaires.

LE SEFA MODERNISÉ ET RELANCÉ

Le Directeur Général, au cours d'une réunion organisée le 10 juillet 2007, a rappelé les contraintes de l'étude sur la modernisation du SEFA (coûts, exigence politique de rendre compte sur les finances, efficacité du service public).

Il a, ensuite, confirmé son attachement à un service proche de l'utilisateur donc son désir de ne pas fermer de sites SEFA (« cette décision doit être envisagée quand on a déjà envisagé et essayé toutes les autres solutions possibles et réalisables »).

Le SATAc UNSA a rappelé qu'il était important pour les agents d'avoir rapidement une réponse sur le scénario choisi parmi les 5 proposés.

Le SATAc a précisé que la cellule « commerciale » à mettre en place devait être dynamique et aidée par une communication plus efficace pour profiter d'une conjoncture qui semble plus favorable à une reprise d'activité (de nombreux pays voient leurs besoins en pilotes augmenter).

Le SATAc UNSA a également tenu à rappeler que des TSEEAC seront touchés et que de réelles mesures d'accompagnement ou incitatives doivent être proposées.

Le scénario choisi est le N°4 (statu quo combiné avec une adaptation des opérations de maintenance à l'activité des centres) et, en conséquence, tous les centres du SEFA sont conservés.

Ce choix est conditionné par la réorganisation effective du SEFA, la création d'un Secrétariat Général du SEFA et une amélioration de l'efficacité du service (Amélioration du Service Public, PPO...).

Les OS seront intégrées à un comité de suivi des mesures prises ainsi qu'aux réflexions à venir.

Le Directeur Général a conclu en rappelant qu'il était nécessaire de bien communiquer en interne et en externe pour que l'objectif soit compris et de manière à promouvoir le SEFA en tant qu'organe ayant sa place dans la formation aéronautique.

LES CENTRES DE VACANCES DE LA DGAC

La DGAC avait expliqué, au cours des négociations protocolaires, qu'elle comptait se défaire des centres qu'elle possède en arguant du fait qu'on pouvait trouver mieux et moins cher.

Ce sujet n'est pas à négliger dans la mesure où les centres d'Amphion et de Parentis accueillent, chaque année, un peu plus 350 enfants (pour plus de 6.800 journées).
(moyenne calculée sur les années 2004, 2005, 2006)

Certains agents en charge du dossier ont commencé une prospection, et il ressort des premiers éléments qu'il est très difficile de trouver mieux et libre (standing, situation géographique (proche de plans d'eau), etc.) ailleurs et qu'il n'y a aucune place disponible dans ceux qui correspondraient (réservés 3 à 4 ans à l'avance par les CE les + riches (EDF, AIR FRANCE, ...)).

Par ailleurs, en dehors de ces centres, il n'y a pas grand chose de vraiment attrayant et apparemment, les chiffres évoqués sont bien supérieurs aux estimations du Secrétariat Général :

Les parents seraient donc amenés à payer plus cher pour un service de moins bonne qualité !

Le SATAc s'est toujours voulu pragmatique.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le SATAc UNSA propose de :

- garder les centres
- voir comment on peut en améliorer la gestion
- voir comment on peut en étendre la période d'occupation et rentabiliser nos investissements en louant des périodes.